

LA RESIDENCE D'ECRITURE DE LA VILLE D'ANGERS 2017

Objectifs

- Offrir à l'auteur les conditions favorables à la création ou au développement d'une œuvre.
- Permettre à un public diversifié de découvrir la richesse de la création littéraire contemporaine.
- Donner le goût de l'écriture, de l'écoute et de la lecture à différents publics.
- Fédérer les différents acteurs culturels et éducatifs d'un quartier autour d'un projet commun.
- Développer le lectorat d'un quartier et faire connaître les services de la Bibliothèque.
- Favoriser la rencontre avec d'autres artistes et les structures culturelles et artistiques locales.

Historique

La résidence d'écriture a été mise en place par la Ville d'Angers en 2011. Elle est portée par la Bibliothèque municipale. Les écrivains Emmanuel Adely, Eric Pessan, Patrick Goujon, Jean-Pascal Dubost et Carole Zalberg ont été successivement accueillis. En 2016, un recueil réunissant les 5 textes de commande sur le thème de l'Apocalypse a été publié chez Joca Seria.

Conditions d'accès à la résidence d'écriture 2017

Pour sa sixième édition, **les œuvres de fiction** (roman, nouvelle, théâtre) **et de poésie** seront privilégiées sur toutes les autres formes de création.

Les auteurs ayant déjà publié **au moins un ouvrage à compte d'éditeur** et qui portent un projet de création, peuvent faire acte de candidature.

Les auteurs dont l'écriture et l'univers s'adressent à un large public -adolescents et adultesseront privilégiés.

Durée de la résidence 2017

Deux mois, du mardi 2 octobre au vendredi 1^{er} décembre. Cela suppose que l'écrivain soit disponible pour séjourner à Angers pendant cette période et libre d'autres engagements professionnels ou personnels.

Activités

- Temps personnel dédié à la création (environ 60 %)
- Commande sur le thème de l'Apocalypse (10 feuillets A4, environ 10 %)
- Temps de médiation (environ 30 %) : ateliers de lecture ou d'écriture, rencontres publiques, soirée de restitution de la résidence.
- Lecture publique par l'auteur, en fin de résidence, de l'un de ses textes (écrit ou non pendant la résidence).

Implantation

Le projet culturel de la résidence 2017 sera mis en place dans le centre-ville et porté par les équipes de la médiathèque Toussaint.

Valorisation de la résidence

Présence des livres de l'auteur dans les 9 bibliothèques du réseau et à la librairie Contact. Soirée lecture et signature en début et fin de résidence.

Publication sur le blog de la résidence des textes produits en ateliers et/ou journal de la résidence.

Lieu d'hébergement

Un appartement situé au cœur du quartier de la Doutre, à 10 minutes à pied du centre ville, bien équipé, doté d'une connexion Wifi.

Financement

Une allocation de 5400 € brut pour les deux mois de résidence, soit 2251.50€ net mensuel. (une partie en salaire versée à terme échu en deux fois, fin novembre et fin décembre, une partie en droits d'auteur versée fin octobre).

Déplacement

Prise en charge de 5 A-R maximum de l'auteur depuis son lieu de résidence habituel (dont 2 pendant la résidence), sur la base du billet SNCF. Prise en charge des déplacements dans la ville (bus, tramway).

Dossier de résidence

- CV et bibliographie
- Lettre présentant :
- -le parcours de l'écrivain
- -ses motivations au moment de la résidence (par exemple un travail d'écriture en cours ou en projet)
- -sa motivation pour la thématique de l'Apocalypse
- -son expérience en termes d'action culturelle

Date limite de transmission des candidatures : 27 février 2017

A adresser à la Bibliothèque par courrier ou par mail

Contact

Christine Tharel Douspis 02 41 24 25 58

christine.tharel@ville.angers.fr

Adresse:

Bibliothèque municipale d'Angers

49, rue Toussaint 49100 – Angers

Tel: 02 41 24 25 58 Fax: 02 41 81 05 72

Mel: bibliotheque@ville.angers.fr
Site Internet: http://bm.angers



